



COMMUNE DE VEIGNE

Avis d'appel à manifestation d'intérêt

Objet : Mise en place d'une mutuelle communale pour les habitants de la commune de Veigné

Nom et adresse de l'organisme demandeur :

Mairie de Veigné, 2 place du Maréchal Leclerc 37250 VEIGNE tél : 0247343636, Courriel :

lemaire@veigne.fr, Adresse internet : <https://www.veigne.fr>

Type de procédure : autre procédure, avis d'appel à manifestation d'intérêt.

Lieu d'exécution : 37250 Veigné

Caractéristiques principales : Le présent appel à manifestation d'intérêt (AMI) vise à faciliter, pour l'ensemble des habitants de la Commune de Veigné justifiant de leur résidence sur le territoire communal, l'accès à une mutuelle santé à adhésion facultative et individuelle (mise en place d'un partenariat selon les spécifications du règlement à télécharger ci-dessous).

Date de commencement du partenariat : *Janvier 2027*

Durée : 3 ans

Date limite de réception des propositions : Mercredi 30 septembre 2026 à 12h00 au plus tard. Se référer au Règlement (lien ci-dessous).

Critères d'attribution : Voir document de l'AMI (lien ci-dessous).

Retrait du dossier / Envoi des offres : Sur l'adresse du profil acheteur de la commune :

<https://webmarche.solaere.recia.fr>

Documents à produire : se référer au Règlement (lien ci-dessous).

<https://webmarche.solaere.recia.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=4350&orgAcronyme=b5v>